

CANADA
Province de Québec
District de Québec
No division : 01-Montréal
No cour : 500-11-045124-134
No dossier : 41-1779027

COUR SUPÉRIEURE
Chambre commerciale
Loi sur la faillite et l'insolvabilité

Procès-verbal de la première assemblée des créanciers

Dans l'affaire de la proposition de Romatec Inc.		
Endroit de l'assemblée Bureau du surintendant des faillites Édifce Sun Life 1155 Metcalfe, bureau 950 Montréal QC H3B 2V6	Président de l'assemblée Stéphane De Broux, CPA, CA, CIRP, Richter Advisory Group Inc/Richter Groupe Conseil Inc	
	Date de l'assemblée 30 janvier 2014	Heure de l'assemblée 9H30

I. PRÉSENCES

Selon la liste en annexe.

II. QUORUM

Le président examine les preuves de réclamations et la preuve de convocation.

Constata le quorum et déclare l'assemblée légalement constituée

III. RAPPORT DU SYNDIC ET RECOMMANDATION

Le président confirme que le syndic a effectué l'envoi de l'*Avis de la proposition aux créanciers* aux créanciers connus de la débitrice. Ledit envoi incluait la Proposition, le Rapport du syndic sur l'état des affaires et des finances de la Débitrice et sur la proposition, un formulaire de preuve de réclamation et de procuration et un formulaire de vote.

L'assemblée a pris connaissance du Rapport du syndic sur l'état des affaires et des finances de la Débitrice et sur la proposition.

Le but de cette assemblée est de voter sur la proposition.

Le syndic présente un résumé de son analyse de la proposition.

Pour ces raisons, le syndic recommande l'acceptation de la proposition.

PÉRIODE DE QUESTIONS

- Aucune question n'a été soumise.

IV. VOTE SUR LA PROPOSITION

<i>Résultat du vote des créanciers</i>				
	<i>En valeur</i>		<i>En nombre</i>	
	<i>\$</i>	<i>%</i>	<i>#</i>	<i>%</i>
En faveur	1,730,609.18	96.2	42	97.67
Contre	68,425.64	3.8	1	2.33

Le président indique que la proposition a été acceptée par la majorité requise.

V. CONFIRMATION DU SYNDIC

L'assemblée confirme la nomination de Richter Groupe Conseil Inc. dans ses fonctions de syndic à la présente proposition.

VI. NOMINATION DES INSPECTEURS

L'assemblée confirme la nomination de 2 personnes aux postes d'inspecteurs.

Inspecteur Bill Cameron Représentant GE Oil and Gaz
Inspecteur Dana Chen Représentant TD Bank

VII. INSTRUCTIONS DES CRÉANCIERS

L'assemblée communique les instructions suivantes au syndic :

Aucune.

VIII. CAUTIONNEMENT

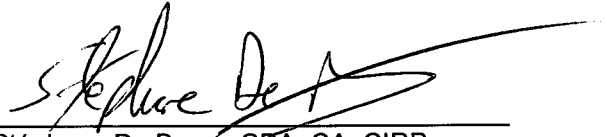
Le président informe l'assemblée qu'aucun cautionnement n'a été fixé par le séquestre officiel.

IX. LEVÉE D'ASSEMBLÉE

L'agenda étant épuisé, l'assemblée est levée à 9h35.

Annexes :

- Preuve de convocation
- Registre des présences
- Rapport du syndic sur les affaires financières des Débitrices et sur la proposition



Stéphane De Broux, CPA, CA, CIRP
Administrateur, agissant à titre de président

